

Communiqué

Vers un fleurissement plus naturel de la ville

L'évolution de la politique de fleurissement urbain menée par la Ville vise à améliorer la visibilité des espaces fleuris et à privilégier des réalisations plus naturelles et écologiques. De nombreuses mesures sont mises en œuvre dans les quartiers pour une approche plus diversifiée et moins gourmande en entretien. Des centaines de milliers de bulbes récemment plantés de façon aléatoire viendront donner des airs de fête à la nature au printemps prochain !

Entamée en 2012, la politique de fleurissement urbain vise à améliorer la visibilité et la cohérence des espaces fleuris et à privilégier des réalisations plus naturelles et écologiques. Cette politique est liée aux objectifs fixés par la charte d'entretien écologique de la Ville visant à réduire les massifs horticoles traditionnels ou les bacs gourmands en entretien et à promouvoir un fleurissement naturel de qualité. En plus, cette année, l'action s'inscrit dans le projet de collaboration entre les villes d'Annecy et Lausanne, [Naturopolis](#), dans le cadre du programme Interreg France-Suisse 2014-2020.

De nombreuses pistes de fleurissements plus naturels sont mises en œuvre pour augmenter la place de la nature en Ville et maintenir une présence florale qui réponde à la demande citoyenne de pouvoir admirer des fleurs en ville. Une réflexion est notamment portée sur un fleurissement du centre-ville avec plus de vert et de fraîcheur pour renforcer la lutte contre les îlots de chaleur et l'attractivité aux commerces.

Parmi ces pistes, la conversion progressive de la moitié des surfaces horticoles traditionnelles au profit de massifs composés de plantes vivaces, le fleurissement des pieds d'arbres avec des plantes vivaces le long des axes routiers ou encore la plantation de centaines de milliers de bulbes dans différents quartiers de la ville sont autant de propositions innovantes, plus naturelles, et moins gourmandes en entretien. La première étape d'un projet pilote de fleurissement du centre-ville sera quant à elle engagée cette année à la rue de la Tour avec la plantation de roses trémières en pied de façades. En cas de réussite, cette pratique de plantation pourrait s'étendre à d'autres rues du centre-ville. Le renouvellement du giratoire du Mont-d'or en prairie fleurie et le dégrappage puis la végétalisation de celui de Montchoisi sont prévus d'ici au printemps 2022.

A souligner également qu'une action participative destinée à chaque association et collectif de quartier a vu en automne 2020 la plantation de 60'000 bulbes à fleurs composées d'anémones, de muscaris, crocus et autre jonquilles dans divers petits espaces publics. Une plantation mécanisée de 60'000 bulbes composés d'un mélange de jonquilles jaunes et blanches a été effectuée en parallèle dans divers secteurs de la ville. Ces actions viennent compléter la plantation de 120'000 bulbes réalisée en automne 2019 et l'éclosion surprise d'autant de fleurs en pleine pandémie de Covid-19 au printemps 2020. La plantation libre et aléatoire de plusieurs espèces et variétés donnent l'image d'une prairie fleurie naturelle à l'opposé des massifs classiques ordonnancés. La population pourra s'attendre à une formidable explosion de plantes bulbeuses ce printemps.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et l'architecture,**
+41 21 315 52 00 | +41 79 647 99 85

Lausanne, le 15.03.2021

